

COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DU 12 JUILLET 2021

L'an deux mil vingt et un, le 12 juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente, sous la présidence de Madame Jacqueline LAUSTRIAT, Maire.

PRESENTS : MM et Mmes Jacqueline LAUSTRIAT, Hervé LASSOT, Thierry DUPONT, Flore HERVÉ, Mathilde FOURNIER, Isabelle TAIN, Alain GUILLON, Franck TAIN.

ABSENT(S) EXCUSE(S) : Daniel MATRAT

ABSENT(S) : David SOUFFERANT, Hervé COZENOT.

Mathilde FOURNIER a été nommé(e) secrétaire de séance.

Convocation du 1^{er} juillet 2021.

1°) Désignation d'un référent 'attractivité et accueil'

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

- **DESIGNE** Hervé LASSOT référent 'attractivité et accueil'.

2°) Autoriser madame le Maire à lancer une procédure d'abandon de logement (locataire commune) auprès d'un huissier de justice

Locataire du logement T2, situé au 2^{ème} étage de l'immeuble commun – cour de la mairie et de l'école – le bourg 03130 LUNEAU, ne règle plus ses loyers, n'occupe plus l'appartement depuis janvier 2021, ne nous a pas transmis sa débite et pas rendu les clés de l'appartement communal. Après plusieurs tentatives de prises de contact (téléphone, mail, courrier postal en RAR...) avec cet individu, nous sommes, à ce jour, toujours sans réponse de sa part.

De ce fait, Madame le Maire a pris attache auprès d'un huissier de justice pour connaître la procédure à mettre en place pour récupérer le logement communal. Il lui a été conseillé de demander l'instruction d'un dossier d'abandon de logement, que ceci devrait être réalisé avant la trêve hivernale et requiert donc l'autorisation auprès des membres du conseil municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

- **AUTORISE** madame le Maire à lancer une procédure d'abandon de logement auprès d'un huissier de justice et à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Question(s) diverse(s)

⇒ Madame le Maire présente et/ou informe et/ou rend compte à l'assemblée :

- Voirie ➤ intervention de l'entreprise COLAS : réalisation des travaux prévus cette année + reprise de certaines voies communales dégradées suite aux intempéries. Avis à demander pour le réaménagement du chemin communal au lieu-dit 'Les Seigneurs' ;

- Intempéries – orage – forte pluie ➤ M. CAFFIERE A. a fait part que sa mini-station (assainissement individuel) située sur sa propriété au bourg, a été endommagée suite à l'inondation de son terrain par les eaux de pluie du bourg ;

- Local technique ➤ en attente d'un retour de la part de M. PALLARES (entreprise BOUHET), qui s'est engagé en entretien, à la mairie, devant M. BREROT (responsable commune pour ENEDIS) pour effectuer le changement de la gaine électrique qui n'a pas été installée avec le bon diamètre ;

- Terrain multisports (city stade) ➤ trous et infiltrations sur la partie goudronnée, l'entreprise THIVENT devrait à nouveau intervenir ;

- Entreprise CED'ELEC ➤ relance pour réaliser les travaux prévus à la mairie pendant la période de fermeture cet été (congé de la secrétaire) ;

- Cantine ➤ installation d'un nouveau composteur par un agent du SICTOM ;

- Repas annuel offert aux personnes de la commune de 70 ans et plus ➤ prévu le 3 octobre 2021, si non réalisable au vu de la situation sanitaire du pays, voir pour offrir à chaque personne des bons cadeaux (restaurant de Luneau) ;

- sujet évoqué 'obsèques sur la commune' : prêt de la salle polyvalente aux familles, ceci sera réétudié car il a été décidé un prix de location pour l'utilisation de la salle qui sera fixé par délibération à la prochaine réunion de conseil municipal ;

- réflexion sur :

1°) la mise en place d'un marché de producteurs sur la période estivale

2°) mise en place de soirées jeux ouvert à la population (voir avec le centre social)

- lecture du courrier de madame Véronique LAFORET.

Madame le Maire lève la séance à 22H50.